

Les énergies renouvelables contre la pauvreté

Un rapport d'Oxfam France appelle l'Agence française de développement et le gouvernement à augmenter leur soutien financier pour l'accès à l'énergie dans les pays en développement, à cibler les populations les plus démunies et à abandonner les projets fossiles.



Dans **un rapport** publié le 30 octobre, l'association Oxfam France explique, après enquêtes, que le recours systématique aux énergies renouvelables permettrait aux pays du Sud de lutter plus efficacement contre la pauvreté et les effets des changements climatiques ¹.

Pour Armelle Le Comte, en charge des questions énergétiques et climatique dans l'association et auteure du rapport,

"chaque année, en Afrique subsaharienne, les ménages consacrent environ 28 jours de travail pour payer leurs factures d'électricité, contre 8 jours aux États-Unis, par exemple. Le manque d'accès à des services énergétiques modernes a des conséquences néfastes sur la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et l'agriculture. Consacrer moins de temps et d'argent à s'approvisionner en énergie, c'est autant de ressources pour s'instruire ou pratiquer une activité rémunératrice. La pauvreté énergétique freine le développement de ces régions : les pays d'Afrique subsaharienne dépensent 10 milliards de dollars par an pour importer des énergies fossiles et 11 milliards de dollars pour couvrir les pertes des entreprises dues aux coupures de temps".

Le rapport, qui résume des enquêtes menées en Afrique subsaharienne, en Guinée, au Zimbabwe, au Kenya, en Sierra Leone, mais aussi en Inde, en Indonésie et au Guatemala, fait un grand reproche aux pays développés : leur fâcheuse tendance à ne financer que des grands projets inadaptés aux besoins des populations rurales et aux habitants des villages ou des petites villes isolés.

¹ Notons que la moitié la plus pauvre de la population mondiale, environ 3,5 milliards de personnes, n'est responsable que de 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre dues à la consommation individuelle, alors qu'elle vit dans les pays les plus vulnérables au changement climatique.

Le choix le plus souvent fait d'une production centralisée a au moins deux inconvénients : profiter à une seule entreprise vendant ensuite très cher l'électricité produite, et ne pas résoudre la question d'une distribution stable, où le transport du courant produit est sécurisé. Ce reproche s'adresse notamment à l'Agence française de développement (AFD) et à sa filiale Proparco, qui choisissent systématiquement de négliger la mise en place de petits projets là où se trouvent les plus pauvres.

Installations solaires

Conséquence de cette situation : comme, dans le monde, une personne sur sept n'a toujours pas accès à l'électricité, ce choix contraint plusieurs centaines de millions de personnes à préparer leurs repas avec des combustibles fossiles ou avec du bois. Cette situation entraîne d'une part la mort annuelle de 600 000 personnes touchées par la pollution intérieure de leurs habitations et, d'autre part, la déforestation de zones de plus en plus vastes, notamment dans des espaces déjà semi-désertiques. Contre ce type de problèmes, Oxfam² a conduit des expériences, par exemple au Zimbabwe où elle a pu contribuer à la mise en place d'installations solaires décentralisées pour une vingtaine de milliers d'habitants.

En conséquence, l'association développe plusieurs revendications :

Oxfam France demande à l'AFD

- de mettre un terme à tout soutien financier à des projets d'énergie fossile,
- de mieux cibler les pays les moins avancés en soutenant des projets de taille plus limitée
- et d'investir davantage dans l'efficacité énergétique.

Oxfam France demande également au gouvernement français d'augmenter les financements sous forme de subventions, qui permettent de mieux cibler les pays les plus pauvres et de mener des projets plus innovants.

² La confédération d'Oxfam international a été créée en Grande-Bretagne et fédère 20 organisations nationales se consacrant au développement et à la lutte climatique. Son budget en 2016 était de 850 millions d'euros. Oxfam France a été créée en 1988 et son budget annuel était de 3,7 millions d'euros.